



**CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JPB/KE/VK – délibération n° 1
Conseil d'administration du 12 mai 2023
Procès-verbal du conseil d'administration du 7 avril 2023

Envoyé en préfecture le 25/05/2023
Reçu en préfecture le 25/05/2023
Publié le 25/05/2023
ID : 060-266004142-20230512-DEL_120523_N01-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 12 MAI 2023

Procès-verbal du conseil d'administration du 7 avril 2023

Le douze mai deux mille vingt-trois à quatorze heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le quatre mai deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSINO, Président du CCAS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jean-Pierre BOSINO – Zinnedine BELOUAHCHI - Redouane BOUIZAOUCHAN – Catherine DAILLY - Audrey DESLORIERES – Jean-Luc RIVIERE – Sabah REZZOUG – Meriam ZOUAOU

EXCUSÉS : Claudine CABARET – Chrystal LEJEUNE – Céline LESCAUX - Louis Joseph MESLIEN - Samia NIDALHA

ABSENTS : Gilberte CANONNE – Ali HAMDANI

ADMINISTRATIF EXCUSÉ : Kamal EL BOURI

N°01-05/2023 : PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2023

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du conseil d'administration en date du 7 avril 2023,

Considérant le compte rendu de ladite séance,

Sur proposition de Monsieur le Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents ce jour et lors de la séance du 7 avril 2023 d'adopter le procès-verbal dans son état, aucune remarque n'ayant été formulée.

C.C.A.S.
Centre Communal d'Action Sociale
2 Rue Armand Desnosse
60160 MONTATAIRE
Tél. : 03 44 27 55 31
Fax : 03 44 27 09 59

Le Président


Jean-Pierre Bosino